

Détection précoce dans la petite enfance

Newsletter



Kanton Bern
Canton de Berne

Sur mandat de l'Office des mineurs



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE



Source : AdobeStock

Chères et chers partenaires de la petite enfance,

Les jeunes enfants ont particulièrement besoin que les adultes perçoivent leurs signaux, les interprètent correctement et y répondent de manière fiable. Ils ont besoin de nourriture, de soins, de protection et de surveillance, mais aussi de réconfort, d'attention, d'orientation, de relations stables et de stimulations adaptées à leur âge.

[En savoir plus sur la négligence](#)

Nous vous informons également des dernières évolutions, des formations sur la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant et des possibilités d'aide pour les spécialistes dans le domaine de la protection de l'enfance.

[En savoir plus sur les formations et les possibilités d'aide pour les spécialistes](#)





Source : AdobeStock

Les cas de mise en danger du bien-être des enfants atteignent un nouveau record

En 2025, 2'380 enfants et adolescents ont été pris en charge dans les cliniques pédiatriques suisses pour des cas de maltraitance présumés ou confirmés, soit 14,2 % de plus que l'année précédente et un nouveau record. Ces chiffres soulignent le besoin urgent de prévention et de dépistage précoce.

Source : [Statistique nationale 2025 de la maltraitance des enfants](#), [Pédiatrie Suisse](#)

Éducation sans violence : nouvelle loi, nouvel élan

Depuis le 1^{er} juillet 2026, le droit à une éducation sans violence est inscrit dans le Code civil. Cette loi envoie un signal clair en faveur de la protection des enfants et renforce l'accès aux services de consultation et de soutien destinés aux familles.

Protection de l'enfance Suisse aide les spécialistes, grâce à des [formations](#) axées sur la pratique, à accompagner les parents avec compétence, à promouvoir une éducation sans violence et à aborder de manière professionnelle les situations éducatives difficiles.

« Parfait ? Happy ? » – Grâce à des cartes postales, atteindre les parents dès le début et les soulager

La parentalité apporte non seulement de beaux moments, mais aussi des doutes, de la fatigue et un sentiment de surmenage. Aidez-nous à entrer en contact avec les parents dès le début : commandez les trois cartes postales destinées à la grossesse, à la période postnatale et à la petite enfance, et remettez-les aux parents en fonction de la phase de vie de leur famille. La campagne menée par le CP du canton de Berne et le groupe de protection de l'enfance de l'Hôpital de l'Île encourage les parents à accepter de l'aide avant que les difficultés ne s'aggravent. Un code QR figurant sur les cartes renvoie directement vers les différentes offres de consultation.

- En savoir plus sur les phases de la vie familiale et les offres de consultation : cp-be.ch/parfait-happy
- [Commander les cartes ici](#)



Source : iStock

La négligence : quand les besoins des enfants sont ignorés

Tous les enfants ne montrent pas clairement qu'il leur manque quelque chose. Certains deviennent plus silencieux, se replient sur eux-mêmes ou demandent de moins en moins d'aide. Ce sont justement ces changements qui peuvent facilement passer inaperçus.

Le dépistage précoce consiste donc à être attentif, à mettre en perspective ses observations et, en cas de doute, à faire appel à un spécialiste – sans porter de jugement hâtif.

EXEMPLE TIRÉ DE LA PRATIQUE

« Lina n'a pas besoin de grand-chose. »

Lina a deux ans et fréquente une crèche depuis un an. Les professionnels les décrivent comme une enfant curieuse. Elle aime jouer et se tourne vers les adultes en qui elle a confiance lorsqu'elle est fatiguée, inquiète ou frustrée.

Depuis quelques semaines, l'équipe constate des changements :

- Lina participe moins souvent aux jeux collectifs.
- Elle se replie davantage sur elle-même.
- Lorsqu'elle est frustrée, elle ne cherche presque plus de réconfort.
- Elle semble souvent fatiguée et peu attentive.
- Au moment de la dépose, elle se montre de plus en plus réservée.

Lors d'un entretien, les parents évoquent une période difficile. La mère est épuisée, le père a des horaires de travail irréguliers. Ils ne peuvent guère compter sur le soutien de leur entourage. Les deux parents soulignent à quel point leur fille est importante pour eux. Une phrase reste particulièrement gravée dans la mémoire de l'équipe : « *Lina n'a pas besoin de grand-chose.* »

Les professionnels se posent les questions suivantes : comment interpréter ces changements ? De quoi Lina a-t-elle besoin ? Et comment peut-on soutenir ces parents ?

RÉFLEXION – Qu'est-ce qui vous frappe ?

Avant de poursuivre votre lecture, posez-vous les questions suivantes :

- Qu'a-t-on concrètement observé chez Lina ?
- Quelles sont les perceptions – et qu'est-ce qui relève déjà de l'interprétation ?
- Quels facteurs de stress pourraient jouer un rôle ?
- Quels facteurs de protection et quelles ressources peut-on identifier ?
- Quelles conséquences cette situation pourrait-elle avoir sur Lina ?
- Quelles informations manquent pour permettre une évaluation rigoureuse ?

CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE – Quand parle-t-on de négligence ?

On parle de négligence lorsque les besoins physiques, émotionnels ou liés au développement d'un enfant ne sont pas suffisamment pris en compte ni satisfaits, de manière répétée ou persistante. Cela peut nuire à sa santé, à son bien-être ou à son développement, voire les mettre en danger.

La négligence peut concerner différents domaines :

- l'alimentation, l'habillement, l'hygiène corporelle ou les soins médicaux
- la protection contre les dangers et la surveillance adaptée à l'âge
- l'attention affective et les relations fiables
- le réconfort et le soutien en cas de stress
- la communication, le jeu et la stimulation du développement
- l'orientation, les limites et la structure au quotidien

La négligence s'installe souvent de manière insidieuse. Elle n'est donc pas toujours identifiable à partir d'un événement isolé. Ce qui est déterminant, c'est le tableau d'ensemble, l'évolution dans le temps et les répercussions possibles sur l'enfant. Par ailleurs : **une simple observation peut nécessiter une intervention immédiate si l'enfant semble en danger immédiat. Dans ce cas, il convient de procéder sans délai conformément à la procédure d'urgence et de protection de l'enfance en vigueur dans l'établissement ou applicable à la pratique professionnelle concernée.**

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LINA ?

Aucune des observations décrites ne permet, à elle seule, de conclure que Lina est négligée ou que son bien-être est menacé.

Cependant, prises dans leur ensemble et sur une longue période, ces changements doivent être pris au sérieux :

- Le comportement de Lina a nettement changé.
- Elle se replie sur elle-même et sollicite moins de soutien.
- Elle semble souvent fatiguée.
- Les parents font état d'épuisement et d'un manque de soutien.

Dans le même temps, on constate également des points positifs :

- Les parents sont ouverts au dialogue.
- Ils expriment leur attachement à Lina.
- Lina fréquente régulièrement une crèche.
- Les spécialistes connaissent Lina et remarquent les changements.

L'affirmation « Lina n'a pas besoin de grand-chose » ne constitue pas une preuve de négligence. Elle peut toutefois constituer un point de départ important pour la discussion :

- À quoi les parents reconnaissent-ils ce dont Lina a besoin ?
- Comment Lina manifeste-t-elle sa fatigue, sa faim, son stress ou son besoin de proximité ?
- Comment les parents réagissent-ils à cela ?
- Qu'est-ce qui leur réussit bien malgré la charge qui pèse sur eux ?
- Dans quels domaines souhaitent-ils bénéficier d'un soutien ou d'un allègement ?

Des parents en situation de stress ne sont pas automatiquement des parents négligents. Ce qui est déterminant, c'est de savoir si les besoins de l'enfant sont suffisamment pris en compte et satisfaits malgré ces difficultés.

DÉPISTAGE PRÉCOCE : Évaluation Structurée

Les professionnels·les n'ont ni à prouver ni à évaluer seuls un potentiel cas de négligence. L'essentiel est de percevoir les changements, de consigner les observations et d'analyser les incertitudes de manière professionnelle.

Les aides à l'évaluation du canton de Berne aident à classer les indices ainsi que les facteurs de risque et de protection, et à planifier la suite de la procédure.

Des [formations](#) et des [consultations spécialisées sans frais](#) sont proposées aux professionnels et aux équipes pour l'utilisation de ces outils. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les sections suivantes.

Guide pratique et outils d'évaluation du canton de Berne :

[Détection précoce de situations de mise en danger du bien-être de l'enfant](#)

SUGGESTION PRATIQUE

Profitez du cas de Lina pour découvrir ou réutiliser les outils d'évaluation du canton de Berne – de manière autonome, au sein de votre équipe ou en échangeant avec d'autres professionnels·les :

- Quelles observations concrètes avez-vous faites ?
- Quels facteurs de risque et de protection identifiez-vous ?
- Dans quelle mesure vous sentez-vous sûr·e de votre évaluation ?
- Avez-vous besoin d'un coaching ou d'un conseil spécialisé supplémentaire ?
- Votre rôle, vos responsabilités et les procédures applicables sont-ils clairement définis ?

Comment passer d'un sentiment de malaise à une évaluation professionnelle structurée.

RÉFLEXION À RETENIR

Les enfants qui ne se font pas beaucoup remarquer ont besoin d'adultes particulièrement attentifs.

Le dépistage précoce ne signifie pas porter des jugements hâtifs ou jeter le discrédit sur les parents. Il s'agit de prendre au sérieux les changements observés, d'évaluer soigneusement la situation et de faire appel à un soutien professionnel en temps utile.

Être attentif, c'est une protection. L'outil de détection précoce permet de s'orienter. L'accompagnement et les formations apportent de la sécurité.

FORMATIONS SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DE LA MISE EN DANGER DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Vous souhaitez renforcer vos compétences en matière de détection précoce des risques pour le bien-être des enfants et connaître vos obligations et vos droits en matière de signalement ?

Vous trouverez ici des informations et les modalités d'inscription aux formations **sans frais** encore disponibles en 2026 pour différents publics. Les dates des formations pour 2027 seront mises en ligne à l'automne. Ces formations sont financées par l'Office des mineurs.



**Responsables
de crèches et
organisations
d'accueil familial
de jour**



**Sages-femmes et
infirmières en
post-partum**



**Autres spécialistes
de la petite
enfance**

Détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant et mesures à prendre

Vers l'inscription

Détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant pendant la grossesse et le post-partum

Vers l'inscription

Sensibilisation au « bien-être et à la protection des enfants » dans le domaine de la petite enfance

Vers l'inscription

CONSEILS SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En tant que spécialiste accompagnant des familles, vous ne savez parfois pas si le bien-être d'un enfant est menacé ou comment vous devez agir. Il est souvent difficile de faire la distinction entre normalité, stress et danger. Dans le canton de Berne, vous disposez de différentes offres de consultation simples et anonymes :

- **Coaching en matière de protection de l'enfance – Centre de Puériculture Canton de Berne**
Spécialement destiné aux spécialistes de la petite enfance (p. ex. crèches, organisations de familles d'accueil, sages-femmes). Vous réfléchissez à votre évaluation de manière anonyme et sans engagement avec un spécialiste et discutez de la suite de la procédure. Si nécessaire, la famille peut être rapidement orientée vers le Centre de Puériculture.
[Vers le coaching](#)
- **Groupe de protection de l'enfant de l'Hôpital de l'Île à Berne**
Conseils aux particuliers et aux spécialistes en cas de suspicion de mise en danger, de maltraitance ou de négligence envers des enfants de tous âges. Des recommandations sur la marche à suivre sont données par téléphone.
[Vers les conseils](#) (en allemand)
- **Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)**
Aide à l'évaluation de la situation et à la suite de la procédure. Les signalements sont examinés et, le cas échéant, des mesures de protection sont prises.
[Vers l'APEA](#)

PERSPECTIVES



Quelle: Adobe Stock

La prochaine newsletter paraîtra en décembre 2026.

Vous avez des suggestions ou des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations sur un thème particulier lié à la détection précoce et à la protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance ? Ou vous avez des questions sur notre offre de formation ? Écrivez-nous à l'adresse suivante : kindesschutz@mvp-be.ch

Centre de Puériculture
Canton de Berne
Bahnhofplatz 2
3011 Bern
cp-be.ch



[Se désinscrire](#)

© 2026 Centre de Puériculture Canton de Berne